

PROPOSITION DE LOI : LA RÉFORME DE LA BIOLOGIE

UNE VÉRITABLE HONTE

Madame la Sénatrice,
Monsieur le Sénateur,

Le texte de la réforme de la biologie qui vient d'être adopté par l'assemblée est une véritable destruction des laboratoires d'analyses.

Il impose à une profession jusque-là sans problèmes, des normes industrielles d'un coût de 175 000 euros par an et par laboratoire validé par un organisme privé, le COFRAC, qui définit les normes des surgelés et des prothèses PIP !

Vous rendez-vous compte que les biologistes n'ont plus maintenant comme autre possibilité que de vendre leur outil de travail à des groupes financiers qui vont les transformer en lieux vides reliés par livreurs de tubes à des usines analyses éloignées, et seront incapables de faire face à leur mission sanitaire ?

Vous rendez-vous compte que vous allez provoquer le licenciement de près de 8000 techniciens et personnel des entreprises sous-traitantes ?

Vous rendez-vous compte des accidents sanitaires qui de ce fait vont avoir lieu à cause de structures qui ne vont plus répondre à la définition même d'un laboratoire ?

En quoi les « mesures d'accompagnement et la progressivité », outre d'être des termes complètement flous et vagues, vont-elles changer quoi que ce soit à ce carnage ?

En pleine crise économique, et de restrictions budgétaires drastiques, en quoi pourrez-vous apporter une quelconque « mesure d'accompagnement et la progressivité » crédible et efficace ?

Vous rendez-vous compte que derrière le paravent de l'Europe ou la qualité vous livrez une profession à des groupes industriels qui feront du sang un « minerai » et se comporteront ensuite avec les mêmes excès que ceux l'agro alimentaire ? Aimerez-vous que vos propres analyses soient effectuées comme cela ?

Pourquoi vous acharnez-vous sur une profession qui n'a jamais provoqué le moindre accident sanitaire grave ? Pourquoi faites-vous entrer et donnez-vous toute puissance à une société privée, le COFRAC issu du monde industriel qui provoquera les mêmes excès que ceux de l'industrie alimentaire et de la fabrication des prothèses PIP ?

Nous vous demandons solennellement de revenir sur ce texte en rendant l'accréditation facultative et en faisant confiance à la profession, laissant les biologistes s'organiser autour d'autres systèmes de certification, comme le font toutes les autres professions de santé.

Nous vous demandons également d'autoriser les contrats de collaboration entre laboratoires pour qu'ils puissent réaliser des analyses moins courantes et effectuer sur place l'essentiel des analyses.

Alors que de tous côtés on dénonce l'excès de normes qui paralyse l'activité économique et la création d'emplois, vous n'avez de cesse d'en ajouter, de surcroît à une profession sans problèmes.

Nous dénonçons, et dénoncerons dans le futur, sans relâche, auprès de l'opinion publique ce texte, véritable mise en danger des patients promue au travers de vous par le lobby de groupes financiers désireux de promouvoir une loi-paravent pour racheter les laboratoires d'analyses.

Avec ce texte, je n'ai plus qu'une seule issue, tout comme la majorité de mes confrères, celle de vendre mon laboratoire, d'arrêter de travailler et de licencier deux salariés.

PATRICK LEPREUX
Président du syndicat des biologistes Praticiens

www.mondeputeveutmetuer.com